Envoyé en préfecture le 27/05/2016
Reçu en préfecture le 27/05/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160527-CD20160412_72-DE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

___

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE

2EME Réunion de 2016

Séance du 12 et 13 avril 2016

CD20160412_72
id. 2461

Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :
M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :
M. J-M. BAYLET, M. J-L. DEPRINCE

FONDS DÉPARTEMENTAL DE PROMOTION

___

Le Fonds Départemental de Promotion (FDP) a pour objet de financer, pour tout ou partie, des actions mises en œuvre à l'initiative d'institutions départementales à vocation économique et touristique, visant à la promotion du département, de ses institutions, de ses produits et de ses ressources.

Envoyé en préfecture le 27/05/2016
Reçu en préfecture le 27/05/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160527-CD20160412_72-DE

LES ORIENTATIONS 2016

L'Agence de Développement Touristique et ses partenaires (associations diverses) proposent, pour 2016, diverses actions. Monsieur le Président demande à l'Assemblée départementale d'en adopter le principe.

Chaque année, l'ADT propose un plan marketing (cf. annexe) sur la base des observations de la saison touristique 2015. Il poursuit les objectifs pluriannuels suivants :

- **renforcer la notoriété du Tarn-et-Garonne** comme une destination touristique en Midi-Pyrénées ;
- **développer des actions de promotion** au printemps et à l'automne afin d'étendre la période de fréquentation ;
- **amplifier les actions de "web-marketing"** propres à attirer nos clientèles à des moments liés à des événements touristiques particuliers.

A – LES SALONS GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS

En 2016, l'Agence de Développement Touristique participe à des manifestations de promotion du tourisme sur les marchés de proximité, fortement émetteurs : Toulouse et Bordeaux. Au plan national, 2 manifestations sont organisées à Paris, dont les Marchés Flottants, en partenariat avec les départements du Gers et du Lot et Garonne.

Enfin, dans le cadre d'un programme régional, co-financé par des Fonds Européens Feder, l'ADT met en œuvre un plan d'actions de promotion sur la Grande Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne.

L'ADT participera à des salons professionnels nationaux et internationaux, dans le cadre d'une démarchage de tour-opérateurs, de journalistes et d'autocaristes (cf. annexe financière).

B – LE WEB-MARKETING (sites internet, bannières, e-marketing)

Le web-marketing est devenu un outil incontournable dans la relation avec le client, depuis l'intention de séjour, jusqu'à la réservation, et demain l'outil d'animation de son séjour.

Le site internet de l'ADT, www.tourisme-tarnetgaronne.com, mis en ligne en janvier 2014, permet de préparer son séjour.

Envoyé en préfecture le 27/05/2016
Reçu en préfecture le 27/05/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160527-CD20160412_72-DE

Le site **www.reservation-tarnetgaronne.com** permet de procéder à des réservations en ligne, avec paiement sécurisé. 3 sites des principaux Offices de Tourisme proposent le moteur de réservation connecté à celui de l'ADT.

Les consultations des sites d'informations et de réservations s'élèvent à **315 000 visiteurs en** 2015.

En 2016, **un site dédié à l'internet de séjour** viendra compléter ce e-dispositif, afin de prolonger la relation-client pendant son séjour, en développant les propositions d'activités, d'animations, avec pour objectif d'accroître le niveau des retombées économiques locales. Ce projet a fait l'objet d'un financement en 2015.

L'ADT anime également des **pages Facebook** sur lesquelles l'actualité est présentée, enregistrant plus de 3000 fans.

Enfin, une bannière annuelle web sera placée, en 2016, sur le site national "www.canaletvoieverte.com" afin d'assurer la promotion de l'axe cyclable.

QUALIFICATION DE L'OFFRE

A – LE DEVELOPPEMENT DES SITES EN LIEN AVEC LES OUTILS DE COMMUNICATION

- **L'animation du "Club des Sites" créé en 2011**, regroupe l'ensemble des acteurs gestionnaires de sites de visites et mutualise la diffusion des brochures touristiques sur le territoire. Ce club compte **29 membres**, 80 points de diffusion sur le département dont 40 sites et offices de tourisme et 40 hébergements dotés d'un présentoir.

- **La valorisation de l'itinérance**, dans la perspective de qualifier le réseau des itinéraires de randonnées douces, le programme lancé en 2012 entre dans sa dernière phase, avec :

. la labellisation "accueil vélo" des hébergements situés sur les axes vélo voie verte et vélo route (à fin 2015**, 26 sites labellisés**), déployée sur la Véloroute des Gorges de l'Aveyron en 2016,

. une démarche de labellisation de 50 itinéraires de petites randonnées par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre,

. le programme de signalisation des points de départ des itinéraires de promenade et randonnée a été réalisé en 2015,

. la valorisation de la véloroute de la Vallée de l'Aveyron sera mise en place en 2016.

Envoyé en préfecture le 27/05/2016
Reçu en préfecture le 27/05/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160527-CD20160412_72-DE

Deux nouvelles thématiques seront lancées en 2016 :
- la qualification "Vignobles et Découvertes" pour développer l'oenotourisme,
- l'étude pour la mise en place de l'itinéraire "La Route de d'Artagnan" en Tarn-et-Garonne, et la qualification des hébergements "accueil équestre".

B – CAMPAGNE DE COMMUNICATION

En 2016, trois projets seront menés en matière de communication touristique dans la continuité des actions engagées en 2015 :

1 - En partenariat avec le Comité Régional du Tourisme, une campagne de communication sera mise en place dans le métro londonien, dans la presse et sur un site Internet dédié valorisant les grands sites de Midi-Pyrénées.

2 - Sur les marchés de proximité, une campagne de communication sera mise en place sur les bassins de clientèles de Bordeaux et de Toulouse mettant en valeur des offres de courts-séjours et la vélo voie verte, afin de développer les séjours hors périodes estivales. Une opération de valorisation des séjours pour les enfants auprès du public régional sera mise en place.

3 – A l'occasion de la sortie du site internet de séjour, des actions de communication numérique seront lancées.

C – LES EDITIONS TOURISTIQUES

Un appel d'offres a été réalisé fin 2015 comme chaque année pour l'édition des documents touristiques départementaux, avec **la création en 2016, d'un magazine regroupant l'offre de visites, de circuits et les informations pratiques du tourisme en Tarn et Garonne** (cf. annexe financière).

D – LE CONTRAT DE DESTINATION 2014-2016

Dans le cadre de la signature du premier contrat de destination en juillet 2013, des actions spécifiques sont menées en matière de structuration d'itinéraires d'intérêt touristique international.

Trois projets sont menés depuis 2014 :

- la structuration de l'itinéraire cyclable du **Canal des 2 Mers à Vélo, de l'Atlantique à la Méditerranée**. Les 3 années de programme co-financé par 7 Départements et la Région Aquitaine arrivent à terme fin 2016. L'itinéraire cyclable figure désormais dans la carte de France des grands itinéraires, et le réseau des acteurs

Envoyé en préfecture le 27/05/2016
Reçu en préfecture le 27/05/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160527-CD20160412_72-DE

des départements poursuivent, dans le cadre d'un budget commun, une valorisation de ce produit touristique international, aujourd'hui programmé par plus de 15 tour-opérateurs.

• La structuration de l'**itinéraire des Gorges de l'Aveyron**, devenu "pôle de pleine nature" en 2015. Il s'agit de valoriser ce parcours à la fois cyclable, pédestre, mais également ouvert à la pratique de nombreuses activités de pleine nature.

En 2016, l'ADT portera la création d'un Comité d'Itinéraire dédié au développement des axes cyclables de Montauban à Laguépie, en lien avec le PETR Midi-Quercy, le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE), et le Comité Départemental de Cyclotourisme.

• Enfin, la valorisation de l'itinéraire du **Chemin de Saint-Jacques de Compostelle** constitue en 2016 un projet prioritaire. Ce programme fait l'objet d'une délibération particulière.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire, tourisme et patrimoine,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve les orientations 2016 détaillées ci-dessus ;

- Décide de reconduire l'aide départementale à l'Agence de Développement Touristique (cf. délibération subventions aux associations) ;

- Décide de participer au soutien à l'appui à la production en relation avec l'Association de Gîtes de France de Tarn-et-Garonne, partenaire du Conseil Départemental ;

- Approuve les termes de la convention d'objectifs pour 2016-2018 ci-annexée entre le Conseil Départemental et l'ADT, ainsi que l'annexe financière 2016 ;

Envoyé en préfecture le 27/05/2016
Reçu en préfecture le 27/05/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20160527-CD20160412_72-DE

- Autorise Monsieur le Président, à signer la convention ainsi que l'annexe financière ;

- Approuve comme suit les enveloppes financières 2016 et ratifie les crédits conformément au tableau ci-dessous :

IMPUTATIONS	ENVELOPPES 2016	CREDITS DE PAIEMENT	
		2016	2017
6231-91 - Annonces et insertions tiers (PROMDPT) - Annonces et insertions ADT (ADTG)	/ 8 868 €	/ 8 868 €	/ /
62331-91 - Foires et Expositions (PROMDPT) - Foires et Expositions ADT (ADTG)	25 000 € 53 700 €	25 000 € 53 700 €	/ /
6236-91 - Catalogues et Imprimés ADT (ADTG)	50 000 €	50 000 €	/
657412-91 - Participation à la Promotion Départementale (PROM) - Participation à la Promotion Départementale (ADTG)	45 000 € *antérieure* 120 000 €	30 000 € 35 016 € 65 016 € 120 000 €	15 000 €
20512-94 - Site ADT (ADTG)	0 €	0 €	
TOTAL	**302 568 €**	**322 584 €**	**15 000 €**

Adopté à l'unanimité.
Ne prennent pas part au vote : 3 (M. Le Président, Mmes Debais et Ferrero).

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC